**DOCUMENT H - Lettres d’engagement des membres**

|  |
| --- |
| 1/Objet des lettres de soutien  Le cahier des charges prévoit « *des courriers d’engagement des membres (actuels et/ou en devenir) à participer, y compris financièrement, aux activités du candidat (participation financière directe ou en termes d’ETP mis à disposition)*». Ces courriers seront pris en compte pour « *justifier d’une implication forte des entreprises et établissements de recherche et formation sur les thématiques du pôle, et d’une capacité à faire le lien entre recherches publique et privée.* » (point 2.1) et « *justifier d’un engagement financier (ou sous forme de mises à disposition de personnels) » de la part de membres du candidat. »* (point 3.1).  2/Contenu des lettres de soutien  Les lettres devront aborder les points suivants :   * La place du candidat dans la stratégie et l’activité du membre * Les modalités d’implication du membre dans l’activité du candidat :   + Implication dans les instances de gouvernance, l’équipe d’animation, l’élaboration de la stratégie…   + Mise à disposition de moyens, humains ou logistiques.   + Engagements financiers |